

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

« L'avenir est aux curieux de profession. Les Français sont restés trop longtemps derrière leurs frontières. » dit Jim à Jules en 1962, dans le film de Truffaut.

Aujourd'hui, Yann GALUT, député (SOC) jusqu'à présent inconnu, rejoint le bataillon de ceux qui, depuis si longtemps, menacent de mort la nationalité française des exilés fiscaux. N'en doutons pas, ses propositions rejoindront les précédentes, sans qu'une virgule de la loi n'en soit changée. Tout simplement parce qu'on ne peut pas se servir de la déchéance de la nationalité comme d'une sanction, même aux « *incivilités fiscales* ». Jean-Jacques URVOAS, président socialiste de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, et apparemment meilleur juriste, a été ferme : « *Retirer sa nationalité à un citoyen reviendrait à le rendre apatride, ce qui est contraire aux traités internationaux. Cette question n'a donc pas lieu d'être* ». Point à la ligne.

Pourquoi nous en inquiéter ? Car l'installation en Belgique de l'acteur Gérard DEPARDIEU relance cette polémique dont les Français de l'étranger ressortent toujours salis. Il y a plus de 2,2 millions de Français vivant hors de France. Une infime minorité, 3 ou 4.000, seraient des exilés fiscaux. Tous les autres sont « *des curieux de profession* ».

Confrontés trop souvent à cet amalgame, les membres de l'Assemblée des Français de l'étranger ont pourtant d'autres soucis cette semaine : savoir à quelle sauce ils seront mangés. Objectif affiché du gouvernement : la « *valorisation* » de l'AFE. Au contraire, la représentation des Français de l'étranger devrait ressortir fortement diminuée du projet de réforme qui sera présenté à l'occasion du Bureau de l'AFE. Seule option : bon nombre d'élus de gauche comme de droite partagent la même conviction. Espérons que tous auront la même volonté d'amender sérieusement le projet de loi du gouvernemental.

Robert del Picchia

MONDE

Les avancées de l'opposition Syrienne.

Sur le terrain : les combats se rapprochent de la résidence de Bachar al ASSAD dans le centre de Damas. Plusieurs bombes ont explosé. Des tirs de roquettes et l'artillerie des forces loyalistes ont frappé la banlieue Sud-Ouest de la capitale, près de l'aéroport militaire de Mezzeh. Après une série de victoires, les rebelles, principalement sunnites, contrôlent désormais un arc presque continu de l'Est au Sud-Ouest de la capitale.

Sur le plan diplomatique : À Marrakech, les 130 pays et organisations qui composent les « Amis de la Syrie » ont reconnu la nouvelle coalition de l'opposition syrienne comme seule représentante du peuple syrien. Suivant la France, le Royaume-Uni, la Turquie et des États du Golfe, le président Barack OBAMA a annoncé reconnaître la CNS.

L'Égypte à l'heure du referendum. Après les violences qui ont fait 7 morts et plusieurs centaines de blessés. A 2 jours du début du référendum sur la nouvelle Constitution, l'opposition au Président Mohamed MORSI a présenté plusieurs conditions pour sa participation au scrutin : garantie du bon déroulement du scrutin par la présence de magistrats dans les bureaux de vote, sécurité des électeurs, présence des observateurs locaux et internationaux et organisation du vote pendant un seul jour. Les autorités égyptiennes risquent d'avoir du mal à satisfaire ces demandes. « Nous allons voter 'non' », a lancé l'ancien secrétaire général de la Ligue arabe, Amr MOUSSA, figure de l'opposition. Les Égyptiens résidant à l'étranger ont commencé à voter dans les ambassades.

Mali. Nouveau putsch forçant le Cheick Modibo DIARRA à la démission. Un nouveau premier ministre a été nommé, Diango SISSOKO. Il a toujours affiché une certaine distance tant vis-à-vis du président par intérim Dioncounda TRAORÉ que de la junte conduite par le capitaine Amadou HAYA SANOGO. À 62 ans, il bénéficie aussi d'une solide expérience de ministre.

La revanche de Kim Jong Il. Après l'échec de 3 précédents essais sous son père, la Corée du Nord a lancé un missile balistique et mis sur orbite un satellite. Le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni en urgence à huis clos, a condamné ce lancement qui constitue une violation des résolutions 1718 et 1874 (qui interdisent à Pyongyang toute activité nucléaire ou balistique). Les 15 pays membres du Conseil ont voté pour la condamnation.

Vers l'union bancaire. Accord des 27 sur la supervision des banques de la zone euro sous l'égide de la Banque centrale européenne. Selon Pierre MOSCOVICI, 150 à 200 banques de la zone euro, dont au moins 80% du secteur bancaire français, très concentré, seront ainsi placées sous supervision directe de la BCE. Ce sera le cas dans un premier temps pour les trois banques les plus importantes de chaque État membre, ainsi que pour les banques des États sous programme d'aide européenne.

EUROPE

Un pas en avant un pas en arrière... Silvio BERLUSCONI sème la confusion. Après avoir fait chuter le gouvernement et violemment critiqué Mario MONTI, il a annoncé être candidat au poste de Premier ministre. Puis il a affirmé être prêt à s'effacer en cas de candidature de Mario MONTI au poste de Premier ministre, en février prochain. Et d'ajouter : « *Ce serait une bonne chose pour le pays s'il était le prochain président du Conseil à la tête d'un grand rassemblement des modérés* ».

Élections générales à Malte. Le 9 mars. Annonce du Premier ministre GONZI, au lendemain de la chute de son gouvernement. Le parti travailliste est largement favori dans les sondages, avec une avance moyenne de 9 points sur le parti nationaliste de M. GONZI. Le parti travailliste n'a gouverné sur l'île que 22 mois ces 25 dernières années.

Brevet européen : enfin. « *Lorsque je suis entré en fonction, j'avais dit que je ne serais pas le premier commissaire à travailler sur ce dossier, mais que j'espérais bien être le dernier* ». Déclaration de Michel BARNIER, commissaire européen en charge du marché intérieur. Après plus de quarante ans de discussions, le Parlement européen a adopté le « brevet unique européen » permettant de protéger les inventions au niveau de l'Union sans qu'il soit besoin de déposer une demande dans chaque État. Seules l'Italie et l'Espagne n'ont pas signé. Le coût du futur brevet européen ne sera plus, selon la Commission, que de 5.000 euros contre 36.000 euros aujourd'hui pour couvrir l'ensemble de l'UE. Un brevet revient à 600 euros en Chine et à 2.000 euros aux États-Unis.

Un budget pour 2013. Le Parlement européen a donné son feu vert au projet, sous condition que les États membres s'engagent à garantir le paiement des arriérés de l'année 2012. La rallonge de 6 milliards, payée par les États pour le budget 2012 qui permettra de financer plusieurs programmes, dont les bourses d'étudiants Erasmus, a été approuvée par 514 voix, contre 68 et 82 abstentions.

Wedding for all. Le gouvernement britannique dit oui au mariage homosexuel, mais la loi maintiendra le caractère illégal d'une telle union au sein de l'Église anglicane. Laquelle bénéficie d'un statut officiel dans le pays et a le pouvoir de sceller les mariages au nom de l'État.

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

Accord France – Algérie : échec des négociations. La France a renoncé à amender un accord bilatéral de 1968 organisant l'entrée et le séjour des Algériens en France, après 2 ans de négociations infructueuses. François HOLLANDE effectue une visite d'État en Algérie les 19 et 20. Pour le ministère de l'Intérieur, « *il y a un groupe de travail avec le gouvernement algérien* » pour aborder ces questions.

Jean-Marc AYRAULT au Maroc. Il y a vanté la « *colocalisation* » industrielle, partenariat « *gagnant-gagnant* » permettant de générer de l'emploi en France et à l'étranger. « *Une colocalisation industrielle (...) peut être bénéfique et soutenir l'activité des deux côtés de la Méditerranée* », a-t-il fait valoir. Dans un discours devant des chefs d'entreprises, il l'a qualifiée de « *cercle vertueux* ». Le Premier ministre, entouré de 8 ministres, a invité les Marocains et les entreprises françaises à rechercher les filières dans lesquelles de tels partenariats pourraient se nouer.

GBAGBO sera jugé devant la CPI. La Cour pénale internationale a confirmé sa compétence pour juger l'ancien président ivoirien Laurent GBAGBO, détenu à La Haye et soupçonné de crimes contre l'humanité.

Dilma ROUSSEFF à Paris. La présidente du Brésil a laissé planer le suspense sur le choix d'un nouvel avion de combat pour son pays : « *Nous avons repoussé le choix et cela prendra un certain temps en fonction du temps que mettra l'économie brésilienne pour récupérer* ». Le Rafale du Français Dassault, le F/A-18 Super Hornet de l'Américain Boeing et le Gripen NG du suédois Saab sont en compétition pour un contrat de plus 4 milliards d'euros avec le Brésil. Les deux chefs d'État ont aussi plaidé pour un « *nouvelle gouvernance* » mondiale. Le président François HOLLANDE a suggéré la création « *d'un conseil de sécurité économique et social* » au niveau de l'ONU.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les Trophées des Français de l'étranger. Sous le haut patronage de Madame Hélène CONWAY-MOURET, Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, Lepetitjournal.com organise, à travers son réseau de 43 éditions, un événement pour mettre en avant des parcours d'exception parmi les Français résidant à l'étranger. Différents prix viendront récompenser ces parcours : « *Entrepreneur* », « *Social/humanitaire* », « *Environnement* », « *Espoir/Jeune* », « *Art de vivre* » et « *Coup de cœur* ».

À gagner notamment, un voyage à Paris pour recevoir le prix, qui sera remis début mars.

Formulaire à remplir pour postuler : <http://www.lepetitjournal.com/form.html?jid=6>

POLITIQUE INTÉRIEURE

Le contrat de génération, promesse phare de François HOLLANDE, devrait être opérationnel avant la fin du premier trimestre 2013. Le dispositif devrait coûter à l'État « *près d'un milliard d'euros* » quand il sera en régime de croisière. Ce contrat est décrit dans les 60 engagements du candidat socialiste comme visant à « *permettre l'embauche par les entreprises, en contrat à durée indéterminée, de jeunes, accompagnés par un salarié plus expérimenté, qui sera ainsi maintenu dans l'emploi jusqu'à son départ à la retraite.* » Le texte, avec les emplois d'avenir dont les premiers ont déjà été signés, complète le volet jeunesse du programme présidentiel du candidat socialiste. Défendu par Michel SAPIN, ministre du Travail, le projet s'adresse à 500.000 jeunes sur le quinquennat et prévoit jusqu'à 12.000 euros d'aides publiques par contrat sur 3 ans.

Mariage pour tous et procréation médicalement assistée (PMA). Le gouvernement français ne s'opposera pas « *à tout prix* » à un amendement élargissant l'assistance à la procréation médicalement assistée (PMA) dans le débat parlementaire sur le mariage pour tous. Confirmation de la porte-parole du gouvernement Najat VALLAUD-BELKACEM. Alors que le gouvernement n'avait pas souhaité introduire la PMA dans le projet de loi, promettant que cette question serait traitée dans une future loi sur la bioéthique, la Garde des Sceaux, Christiane TAUBIRA, avait annoncé un changement de ligne. Cette position avait été défendue en octobre dernier par le président du groupe socialiste, Bruno LE ROUX, et cent députés PS. Ils ont signé un appel en faveur de la PMA.

Le vote des étrangers pas enterré. Harlem DÉSIR, le premier secrétaire du PS, tente de rallier à sa cause des élus centristes et humanistes après que le groupe socialiste a demandé, à l'unanimité, au gouvernement de relancer cette réforme d'ici l'été prochain. Cet engagement de campagne de François HOLLANDE semblait avoir été enterré en novembre par le Chef de l'État, qui ne souhaitait déposer un texte que « *si la perspective de son adoption (était) réunie* ». Il manquerait une cinquantaine de voix à l'exécutif. Le ministre des Relations avec le Parlement, Alain VIDALIES, a indiqué que rien n'était changé.

D'accord sur le désaccord à l'UMP. Après 5 entrevues en 10 jours, François FILLON et Jean-François COPÉ ont conclu à l'échec des discussions. Les deux députés ne sont pas parvenus à convenir d'une date pour un nouveau scrutin. Jean-François COPÉ dit ne pas concevoir une nouvelle consultation avant les municipales de 2014. Pour François FILLON, le nouveau vote doit avoir lieu dans « *un délai raisonnable, au printemps, avant l'été, en tout cas avant qu'on rentre dans la préparation de cette succession d'élections* » en 2014 et 2015. Le député de Paris a également dit souhaiter de nouvelles candidatures, pour « *réoxygéner notre parti* ». Il ajoute : « *J'ai indiqué dès le départ que je ne serais probablement pas candidat* ».

COPÉ dans un bunker ? C'est Éric CIOTTI, proche de François FILLON, qui le dit. Le député-maire de Meaux reconnaît qu'une majorité de parlementaires soutient l'ancien Premier ministre. Mais pour le président proclamé de l'UMP, « *les amis qui m'ont soutenu sont très nombreux, et je n'ai pas le sentiment qu'ils soient moins nombreux aujourd'hui* ». Que propose-t-il ? Jean-François COPÉ a déclaré : « *Au début du mois de janvier, je dirai très concrètement ce que je propose pour sortir de cette crise* ». Pour Jean-François COPÉ, « *le dialogue reste ouvert* » même si « *une divergence demeure sur la date d'organisation d'une nouvelle élection* ».

Un vote des parlementaires ? Bernard ACCOYER a annoncé la consultation de tous les parlementaires élus sous l'étiquette UMP mardi prochain. « *C'est les militants qui votent. Depuis quand est-ce qu'on va décider de se substituer aux militants ?* », a répondu Jean-François COPÉ, alors qu'on lui demandait si cette consultation des parlementaires l'engageait. Luc CHATEL, vice-président de l'UMP, a appelé les deux concurrents à parvenir rapidement à un accord. Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, proche de M. COPÉ a par ailleurs redit que « *personne ne peut se résoudre* » au maintien de 2 groupes parlementaires.

Le prix de la discorde. Le Rassemblement-UMP, nouveau groupe des députés présidé par François FILLON, recevra une dotation mensuelle pour son fonctionnement de près de 125.000 euros : le R-UMP recevra la somme forfaitaire mensuelle de 45.724 euros versée à chaque groupe, auquel s'ajouteront 78.767 euros (1.079 euros pour chacun de ses 73 députés). Indications de Bernard ROMAN (PS), l'un des trois questeurs en charge des finances du Palais Bourbon. À noter que tout compris, le groupe socialiste, avec 296 membres et apparentés, reçoit un peu plus de 350.000 euros par mois (4,2 millions par an) et le groupe UMP, réduit à 121 députés après la scission, près de 180.000 euros (2,1 millions annuels).

Nicolas SARKOZY remonte sur le ring. L'ancien Président de la République s'est publiquement exprimé au Qatar à l'occasion du Doha Goals, forum mondial du sport, à l'invitation personnelle de l'Émir du Qatar, lors d'un événement organisé par Richard ATTIAS, le mari de son ex-épouse.

Législatives partielles. Le FN ne profite pas de la crise qui marque le principal parti d'opposition. À Béziers, sa candidate, France JAMET, a obtenu 23,3%, soit à peine mieux que les 22,5% atteints par le candidat FN au premier tour des législatives de juin. Les dirigeants du FN avaient fait état de 4 à 5 fois plus d'adhésions au parti par rapport à une période normale. « *600 par jour* », avait assuré Marine LE PEN, promettant à ceux qui en doutaient une « *révélation grandeur nature* » de ce phénomène lors des partielles. La candidate du FN n'est pas qualifiée pour le second tour.

Le PS essuie une défaite. Dans le Val-de-Marne, le député sortant UDI, soutenu par l'UMP, Henri PLAGNOL, et le dissident UMP, Sylvain BERRIOS, sont arrivés en tête, le candidat du PS ayant été éliminé. Dans l'Hérault, la députée socialiste sortante est devancée par l'UMP. Dans les Hauts-de-Seine, Patrick DEVEDJIAN (UMP) est presque élu au premier tour avec 49,29%.

Marine LE PEN ne sera pas députée. Le Conseil constitutionnel a rejeté sa requête en annulation des élections législatives dans la circonscription d'Hénin-Beaumont. La présidente du FN avait perdu l'élection à 118 voix, contre le socialiste Philippe KEMEL. Après avoir réduit l'écart à 106 voix, les Sages ont refusé d'annuler l'élection. Une « *décision politique* » selon Marine LE PEN. Les députés Marion MARECHAL-LE PEN et Gilbert COLLARD ont déposé une proposition de loi constitutionnelle, dans laquelle ils modifient la composition du Conseil constitutionnel.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Un groupe de travail sur l'exil fiscal. Le Président du groupe des députés socialistes, Bruno LE ROUX, a indiqué qu'il mettait en place un groupe de travail qui fera des « *propositions* » début 2013. « *Si les chiffres qui sont annoncés sont réels, plusieurs milliards (...) perdus pour notre pays, il y a là un véritable problème* », a-t-il dit, après l'annonce du départ pour la Belgique de l'acteur Gérard DEPARDIEU. « *Le problème est assez grave. Certains élus chez moi souhaitent le poser* », a-t-il ajouté.

Sans ambiguïté. Les députés écologistes du groupe EELV ont déposé une proposition de loi visant à interdire l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, avec ou sans fracturation hydraulique. Pour Denis BAUPIN, député de Paris, « *Plutôt que de faire miroiter l'idée qu'on aurait un eldorado sous nos pieds, investissons dans ce qui est durable, les économies d'énergie et les énergies renouvelables* ».

Sénat

La valse des immunités. Le Sénat a levé l'immunité parlementaire du socialiste Jean-Noël GUÉRINI, qu'un juge d'instruction souhaite placer en garde à vue pour l'interroger dans une affaire de malversations sur des marchés publics. Le président du conseil général des Bouches-du-Rhône avait déjà vu son immunité levée en mars dernier pour être entendu dans le cadre d'une autre information judiciaire, pour laquelle il a été mis en examen en septembre 2011. En outre, le sénateur Robert NAVARRO, exclu du PS début 2010 et dont l'immunité parlementaire avait été levée en mars, a été mis en examen dans une affaire d'abus de confiance remontant à l'époque où il dirigeait la fédération de l'Hérault.

ÉCONOMIE & DÉFENSE

6^e budget de rigueur consécutif en Irlande. Pour un déficit de 3,5 milliards d'euros. Le pire de la crise semble passé pour le ministre des Finances.

Pologne. Le taux de chômage en progression. 12,9% de la population active en novembre contre 12,5% en octobre dernier. Le nombre de chômeurs fin novembre atteignait 2,06 millions, selon un communiqué officiel.

Inflation. Les prix à la consommation ont baissé de 0,2% en novembre après une hausse équivalente en octobre, en raison principalement du recul des prix de l'énergie, selon l'Insee. Sur un an, l'inflation est à 1,4%.

41.700 emplois salariés détruits au 3^e trimestre dans les secteurs marchands, les ¾ dans l'intérim.

COPÉ – FILLON, la chute. Le président contesté de l'UMP perd 20 points de popularité et François FILLON 13 points, selon Ifop pour Paris Match. L'ancien Premier ministre, avec 50% de bonnes opinions, reste toutefois très loin devant son rival : Jean-François Copé, avec 28% d'opinions positives, contre 48% début novembre, enregistre « *la deuxième plus forte* » baisse de l'histoire du baromètre depuis celle enregistrée par Dominique STRAUSS-KAHN. Le baromètre Ipsos-Le Point le confirme : François FILLON passe de la 2^e à la 13^e place du palmarès, avec 37% d'opinions favorables (-17 points par rapport à novembre.) Jean-François COPÉ est lui dernier du baromètre, en 37^e position (16^e en novembre). Le maire de Meaux occupe aussi la dernière place du classement de l'opposition (Métro par Opinion Way). Il est perçu comme un moins bon dirigeant que Marine LE PEN et Nicolas DUPONT-AIGNAN. La chute est encore plus importante auprès des sympathisants de l'UMP. François FILLON et Jean-François COPÉ perdent 37 points chacun de popularité par rapport au mois dernier, selon le baromètre Métro.

SANTÉ & SOCIÉTÉ

Lutte contre l'évasion fiscale. La Commission européenne a adopté un ensemble de mesures destinées à améliorer la lutte contre l'évasion et la planification fiscales abusives. Ces pratiques engendrent une perte économique de 3.000 milliards d'euros chaque année. La Commission prévoit que les Etats membres identifient et placent sur une liste noire ces paradis fiscaux sur la base de critères communs.

Les voyages ne forment pas que la jeunesse... Plus d'un milliard de touristes enregistrés cette année dans le monde. En hausse de 4%, en dépit de la crise. L'Asie et l'Amérique latine ont tiré la croissance du secteur, avec une hausse de plus de 5%, contre 3% en Europe. Taleb RIFAI, le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) précise : « 1 personne sur 6 dans le monde qui traverse des frontières. Si l'on ajoute environ 5 milliards de voyageurs qui restent dans leur propre pays, cela représente presque 1 voyage par an par habitant du monde ».

Les pirates des DAB arrêtés à Paris. Le gang captait les données confidentielles des cartes bancaires de milliers de clients, en piégeant des distributeurs d'argent avec des micro-caméras. Ils créaient ensuite des cartes « clonées » avant de multiplier les achats à travers l'Europe et les États-Unis. Préjudice : un million d'euros. Dans les chambres d'hôtel occupées par les auteurs présumés des faits, les enquêteurs ont mis la main sur une véritable officine de contrefaçon de cartes bancaires.

Des mesures pour améliorer les conditions de rétention des sans-papiers sur l'île de Mayotte, décriées par les associations d'aide aux réfugiés. Le ministre de l'intérieur, Manuel VALLS souhaite « des améliorations à échéance immédiate ». Près de 22.000 sans-papiers, souvent originaires des Comores voisines, ont transité en 2011 par l'unique centre de rétention administrative (CRA) de cette île de l'Océan Indien, où près d'1 habitant sur 3 est un étranger en situation irrégulière.

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

TNT : la 2^e vague. 6 nouvelles chaînes gratuites sont lancées progressivement sur le réseau de la télévision numérique française, qui représente aujourd'hui plus de 25% de l'audience. Après une baisse attendue de 3,9% en 2012, les investissements publicitaires, qui représentent l'essentiel des ressources des télévisions gratuites, devraient à nouveau reculer de 2,7% l'an prochain, selon l'agence ZenithOptimedia.

@pontifex. Une dizaine de jours après la création d'un compte sur le réseau social Twitter, le pape Benoît XVI y a publié son premier message, qui accorde sa bénédiction à plus de 650.000 abonnés. « Chers amis, c'est avec joie que je m'unis à vous par twitter », a écrit le pape sur le compte @pontifex. « Merci pour votre réponse généreuse. Je vous bénis tous de grand cœur. »

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Contrats de génération. / Aviation civile. Le projet propose la ratification de l'ordonnance relative à l'application de divers règlements du Parlement européen et du Conseil. **Ordonnance** relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique. **Décret.** Conseil national du numérique.

Communications. La réunion du 6 décembre 2012 du comité des signataires de l'accord de Nouméa. / **La conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.** La pauvreté touche en France 14,1% de la population. Le Premier ministre entend instaurer un nouveau modèle français. Le plan du gouvernement sera présenté le 22 janvier prochain. Parmi les mesures annoncées en clôture de la conférence : la revalorisation du RSA à 50% du SMIC.

CARNET – NOMINATIONS

Le musicien et compositeur indien **Ravi SHANKAR** est décédé à l'âge de 92 ans en Californie.

Guy YELDA serait nommé ambassadeur au Luxembourg.

Stéphane VISCONTI serait nommé ambassadeur en Lettonie.

Didier CHABERT, sous-directeur du Moyen-Orient au Quai.

Jérôme CAUCHARD, premier conseiller à Beyrouth.

Jean-Louis HÉRIN va être nommé secrétaire général du Sénat.

Jean-Charles ANDRÉ deviendra secrétaire général de la Questure.

Philippe CERÉZ à direction générale des missions institutionnelles du Sénat.

Francis ROL-TANGUY, délégué interministériel à la fermeture de la centrale et à la reconversion du site de Fessenheim.

Etienne MOUGEOTTE, directeur général de Radio Classique.

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr